

Message du ministre de la Planification à l'occasion de la célébration de la Journée africaine de la statistique

Mesdames et Messieurs,

Demain 18 novembre 2013, le Togo commémore à l'instar d'autres pays africains, la Journée Africaine de la Statistique sous le thème : « *Des données de qualité pour soutenir le progrès en Afrique* ».

L'instauration de cette journée par la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) à l'occasion de la 16^{ème} Session de la Conférence des Ministres africains en charge de la Planification et du Développement tenue en mai 1990, revêt une importance capitale surtout pour nos pays eu égard à la place qu'occupe la statistique dans le développement socio-économique.

La célébration de la Journée Africaine de la Statistique de cette année met l'accent sur la qualité des données, qui est un outil essentiel de suivi pour la réalisation du plan de développement national et des objectifs internationaux, tels que les objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

L'analyse des experts de la CEA sur la problématique de la qualité des données statistiques, démontre que des données non fiables peuvent à tort permettre à un pays d'atteindre les critères d'admissibilité à un allègement de la dette ou accéder à l'appartenance à une zone monétaire, entraînant une déstabilisation de la zone lorsque les chiffres réels de la dette sont révélés.

De plus, des statistiques peu fiables, en retard et de mauvaise qualité affectent les pays africains de plusieurs façons, y compris des mesures d'ajustement mal conçues et l'incapacité d'atténuer le risque de dévaluation. Lorsque des mesures d'austérité radicales sont prises et le sur-ajustement prend place, les économies sombrent et aggravent ainsi les taux de pauvreté.

Mesdames et Messieurs,

Comme vous avez dû le remarquer, le thème retenu cette année vise à attirer l'attention de communauté africaine sur l'importance des statistiques de qualité pour étayer la prise de décision non seulement pour la gestion économique et la réduction de la pauvreté mais aussi dans tous les aspects du processus de développement socio-économiques.

Ce thème offre également une occasion de plaider en faveur des grandes opérations statistiques, notamment les recensements et les enquêtes.

Depuis quelques années, le Gouvernement s'efforce de mobiliser d'importantes ressources pour l'élaboration de bonnes statistiques par le système statistique national dans le but de faire face aux problèmes les plus pressants en termes d'investissement dans des cadres et stratégies de développement visant à réduire la pauvreté et à mesurer l'impact des politiques gouvernementales dans le temps ainsi que des objectifs du millénaire pour le développement. Une des manifestations concrètes de cette volonté du Gouvernement de contribuer à la production des données statistiques de qualité, est la réalisation en 2010 du quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH4), du quatrième Recensement National Agricole (RNA) et la publication des résultats de certaines enquêtes réalisées sur le plan national au Togo à l'instar de l'enquête MICS4 menée en 2010 et l'enquête QUIBB 2011.

En ce moment où le Togo est en train de réaliser sa troisième Enquête Démographique et de Santé (EDST-III), après l'édition de 1998, je voudrais saisir cette opportunité pour inviter les populations des zones retenues à adhérer et à collaborer pour la réussite de la grande opération de collecte de données qui se déroule actuellement sur toute l'étendue du territoire national notamment en réservant un bon accueil aux agents de collecte qui passent dans les ménages sélectionnés et en livrant à ces derniers des informations vraies.

De la qualité des informations obtenues auprès des ménages, dépendra la fiabilité de la base de données actualisées sur la santé notamment de la mère et de l'enfant. De ces données de base et des indicateurs de référence issus de cette enquête, dépendent également la conception efficace des politiques et la mise en œuvre efficiente des programmes de développement au profit de nos populations.

Mesdames et Messieurs,

Le développement des capacités statistiques dans notre pays n'aura aucun impact si nous ne sommes pas en mesure d'accroître notre propre capacité à utiliser ces informations dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques appropriées.

C'est pourquoi, dans le cadre de la stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS), le Gouvernement met tout en œuvre pour promouvoir l'utilisation des données statistiques dans les prises de décisions ciblées et le suivi-évaluation des politiques mises en œuvre.

C'est le lieu de remercier tous les partenaires techniques et financiers notamment ceux du Système des Nations Unies, de l'Union Européenne, des institutions sous-régionales ainsi que les Missions de coopération pour leur soutien permanent au développement de la statistique au Togo.

Leurs différentes contributions ajoutées aux efforts que déploient quotidiennement le Gouvernement en faveur de la statistique sous la haute impulsion du Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, nous ont permis d'entreprendre ces

dernières années d'importantes réformes pour améliorer le fonctionnement de notre système statistique.

Ces efforts que je salue ici, ont déjà permis entre autres le vote et l'adoption de la loi statistique en juin 2011 et récemment l'adoption par le Conseil des Ministres du décret portant composition et fonctionnement du Conseil National de la Statistique dont l'installation officielle des membres a eu lieu le 16 mai 2013.

Toujours dans le cadre du processus de modernisation de notre système statistique, mon Département a procédé en août 2013, à l'actualisation du Programme pluriannuel des activités statistique couvrant la période 2011-2013, l'élaboration d'un plan d'action pour l'année 2014 et d'un projet de feuille de route pour l'élaboration de la SNDS 2014-2018.

Parallèlement, une étude relative à la transformation de la Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DGSCN) en un Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) est actuellement en cours.

Cette étude doit notamment aboutir très prochainement à l'élaboration et à l'adoption par le Conseil des Ministres d'un décret fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement de l'INSEED comme le prévoit la loi statistique de 2011.

Je me réjouis de constater qu'à ce jour, la réforme statistique amorcée avec l'appui technique et financier du Gouvernement, de l'Union Européenne et d'AFRISTAT, se poursuit dans de meilleures conditions.

Enfin, le souhait du Gouvernement est que cette réforme statistique, débouche sur des résultats concrets et sur une transformation positive du système statistique national ; ce qui contribuera à l'amélioration de nos performances en matière statistique pour un meilleur pilotage du développement de notre pays.

Mesdames et Messieurs,

C'est sur ces vœux que je déclare lancées les manifestations marquant la célébration de la Journée Africaine de la statistique au Togo.

Vive le système statistique national,
Vive la coopération internationale.